



Harcelement de la part de xxxxxx

Par **monkiki**, le **28/04/2019** à **09:23**

Bonjour,rnrnIl y a quelques mois, j'ai reçu une lettre de recouvrement de xxxxxx me stipulant de régler 1.394 €. Comme je n'avais aucune connaissance de cette dette, je leur ai téléphoné, on m'a répondu que vous êtes bien la personne qui a reçu ce courrier avec bien votre adresse puis m'a demandé ma date de naissance et m'a répondu, ce n'est pas vous, c'est un homonyme (la personne concernée était plus jeune et avait contracté un crédit à la consommation et moi ça fait plus de 10 ans que je n'ai plus de crédit !rnrnLa personne de xxxxxx m'a demandé de justifier mon identité d'envoyer un courrier sur l'honneur avec photocopie de ma carte d'identité. Là, j'ai commencé à voir rouge, je ne suis pas la personne qu'il recherche, ils débarquent chez moi avec une lettre de menace, je ne leur ai rien demandé et maintenant c'est à moi de me justifier ?rnrnDepuis, j'ai eu 3 coups de tél de personnes différentes de xxxxxx qui s'inquiètent de ne pas avoir eu de justificatifs de mon identité. La dernière personne que j'ai eu au tel je lui ai donné ma date et mon lieu de naissance et ce que tout ce que j'avais dit à ces collègues et m'a répondu effectivement ce n'est pas vous, c'est un homonyme. Rassurez vous vous n'entendrez plus parler de nous. Depuis, j'ai reçu encore 3 lettres de relance avant huissier. Jusqu'où cela va aller ? puis-je porter plainte contre cette société pour harcèlement et demander des dommages et intérêts ?rnrnMerci.

Par **CarolineDenambride**, le **29/04/2019** à **09:21**

Bonjour, rnrnrnJe vous invite à adresser un courrier en RAR avec justificatif de votre identité. rnrnEn cas d'échec, je vous invite à prendre attache auprès du Conseil de votre choix aux mêmes fins (les courriers sont tout de suite plus dissuasifs, surtout auprès des huissiers ...).rnrnTrès cordialement, rnrnCaroline DENAMBRIDErnAvocate au Barreau de LYONrnrn<http://denambride-avocat.com/>